



Numéro de l'acte	2021-101-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021

QUESTION N°2021-101

URBANISME : MODIFICATION DE LA DENOMINATION DES RUES DU NOUVEAU QUARTIER DU CENTRE-VILLE PHASE 1 OUEST

RAPPORTEUR :

Monsieur Benoît ROUSSEL
Maire de la commune d'Arques

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les travaux de requalification du Centre-Ville sur l'ancienne friche des établissements EDARD et d'ARC INTERNATIONAL ;

Vu le démarrage des travaux de réseaux et de voirie attenantes à ces travaux ;

Vu le dépôt des permis de construire des concessions qui sollicitent de procéder à la dénomination des voies ;

Vu la délibération n°2019-21 en date du 12 mars 2019 qui procédait à la nomination des voiries de ce projet ;

Considérant la volonté de modifier l'attribution des noms des voiries de ce projet ;

Considérant qu'aucun motif ne s'oppose à cette demande ;

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : DECIDE d'approuver le nom des futures voies comme suit :

- L'actuel Quai du Commerce portera le nom de « Quai de Wadgassen » eu égard au jumelage qui lie des 2 communes depuis 1979
- Les nouvelles voies formeront le nouveau « Quartier République » et porteront les noms suivants :
 - o Parvis des Droits de l'Homme (Face à la future hall Compo)
 - o Rue de la Liberté
 - o Rue de l'Egalité

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 26
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0

Fait à ARQUES

Le 08 octobre 2021

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 07 OCTOBRE 2021**

Affiché le 12 octobre 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Sept Octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 1er octobre 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 21 présents
- 1 absent non excusé
- 2 absent excusé sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Gaëlle ROSE

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Jean-Marc BOURGEOIS ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON

Monsieur Joël DUQUENOY est nommé secrétaire de séance.